



© iStock

VIE QUOTIDIENNE

## **RENTRÉE 2021 À PANTIN : COMMENT BIEN SE PRÉPARER**

Activités des enfants, cantine, centre de loisirs... : rentrée scolaire, démarches administratives. En raison de la crise sanitaire, les habitudes ont été bousculées. Formule d'inscription (démarche), calendrier : suivez le guide !

Publié le 01 juin 2021

## **TROIS ÉTAPES À NE PAS MANQUER :**

### **Étape n°1 : [faire calculer votre quotient familial](#)**

Grâce à lui, vous paierez le juste prix, celui qui correspond à vos revenus et à votre situation familiale. En ligne ou sur place au Centre administratif, le calcul du quotient familial se déroule du 14 juin au 31 août, il est nécessaire pour procéder à toutes les inscriptions. Une chose est sûre : plus vous faites votre calcul tôt, plus vous êtes assuré d'éviter les files d'attente, et... de mauvaises surprises au moment des inscriptions !

### **Étape n°2 : [inscrire ou réinscrire vos enfants à leurs activités](#)**

(mise à jour des activités sportives 2021/2022 courant juin)

- Concernant le périscolaire (accueil, cantine, centre de loisirs, étude), vous avez du 14 juin au 31 août pour effectuer les inscriptions. À noter : celles-ci peuvent se faire au même moment que le calcul de votre quotient familial !
- Pour les activités sportives proposées par l'Émis, le calendrier est différent. Les réinscriptions ont lieu du 30 août au 12 septembre et les premières inscriptions du 6 au 12 septembre.
- Pour les activités artistiques proposées par le [Conservatoire à rayonnement départemental](#) (CRD), les réinscriptions se font du 7 au 27 juin et les premières inscriptions du 26 août au 4 septembre.

### **Étape n°3 : penser aux vacances et en profiter !**

Quand les premières inscriptions sont effectuées, il n'y a plus qu'à faire les valises et/ou se préparer à vivre un bel été à Pantin. En juillet et en août, de nombreuses surprises attendent les Pantinois. Découvrez bientôt le programme !

## **CALENDRIER :**

- Calcul du quotient familial : 14 juin > 31 août
- Inscriptions aux temps périscolaires : 14 juin > 31 août
- Activités sportives Émis :
  - Catalogue en ligne : mi-juin
  - Catalogue diffusé : fin-juin
  - Réinscriptions : 30 août > 12 septembre
  - Premières inscriptions : 6 > 12 septembre
- Inscriptions au CRD : 27 août > 5 septembre
  - Réinscriptions : 7 > 27 juin
  - Premières inscriptions : 26 août > 4 septembre

# COMMENT EFFECTUER SES DÉMARCHES ?

## EN LIGNE


En raison de la crise sanitaire, il est préférable de privilégier les démarches en ligne. Facile d'accès, il suffit de vous connecter sur le [portail famille de la ville](#) pour les inscriptions ou sur le site [Pantin e-services](#) pour les prises de rdv.

## SUR PLACE

Vous n'êtes pas familier d'internet et des ordinateurs ? Vous voulez profiter d'un contact en mairie pour mieux appréhender la ville et ses services ? Si les démarches en ligne sont à privilégier, en particulier cette année, elles ne doivent priver personne de la relation directe avec les agents d'accueil. Il est donc évidemment possible de vous déplacer et de rencontrer le personnel communal. En priorité sur rendez-vous, le [centre administratif](#) vous accueille du lundi au vendredi. N'hésitez pas également à vous rapprocher de votre maison de quartier (sauf Mairie-Ourcq) qui peut également vous aider.

### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30